

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°514 – 10 novembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Orientation favorable de l'activité économique dans les pays de l'UEMOA à fin août 2023

Selon la [note de conjoncture économique](#) dans les pays de l'UEMOA, publiée par la BCEAO, les indicateurs économiques disponibles à fin août 2023 indiquent que l'activité économique dans la sous-région poursuit sur sa tendance haussière. Elle a été notamment soutenue par une demande intérieure solide, du fait de la poursuite des investissements publics. Pour les mois à venir, les économies de l'UEMOA devraient connaître une reprise plus modérée. La croissance serait principalement soutenue par la hausse attendue de la demande intérieure et l'amélioration continue de certains secteurs tels que le transport, le tourisme, l'hôtellerie et le BTP. Selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée par la BCEAO, dans l'ensemble, les chefs d'entreprise interrogés anticipent de meilleures performances, malgré la dégradation des conditions de production. Selon les prévisions de la BCEAO, l'activité économique devrait enregistrer une croissance de 5,4% en glissement annuel au 3^{ème} trimestre et de 4,9% au 4^{ème} trimestre, après 5,7% au 2^{ème} trimestre.

Bénin

Lancement du service Starlink

Le 3 novembre 2023, le service d'accès à internet par satellite "Starlink" de la société américaine SpaceX [a annoncé](#) être disponible

Le chiffre à retenir

+5,4%

Le taux de croissance projeté de l'UEMOA au 3^{ème} trimestre 2023

au Bénin. Le pays devient ainsi le premier Etat de l'UEMOA et le 7^{ème} en Afrique où Starlink lance ses activités. Si ce service peut contribuer à pallier au déficit de connectivité en étant accessible même dans les zones reculées, son coût relativement élevé pourrait constituer un facteur limitant (l'équipement à environ 610 EUR et des mensualités s'élevant à 46 EUR).

Signature du 1^{er} contrat d'exportation de l'ananas pain de sucre vers la Chine

En marge de la China International Import Expo à Shanghai, l'entreprise béninoise "Les Fruits Tillou" [a signé](#) un contrat d'exportation de l'ananas "pain de sucre" vers la Chine, le premier du genre, d'un montant global de 10 M USD. Ce partenariat intervient à la suite de la visite d'Etat du Président béninois en Chine en septembre dernier, où plusieurs accords ont été signés, dont l'un relatif à l'exportation d'ananas frais du Bénin vers la Chine. L'ananas est la seconde culture industrielle du pays, après le coton. La variété "pain de sucre du Plateau d'Allada" concernée par le présent contrat en particulier a été reconnue en 2020 comme indication géographique protégée. Le produit est traditionnellement exporté vers l'Europe et les Etats-Unis.



Burkina Faso

Retrait de 4 permis d'exploitation industrielle de mines d'or et de zinc

Le 8 novembre, le conseil des ministres a adopté [quatre décrets](#) portant retrait des permis d'exploitation industrielle d'une mine de zinc et de trois mines d'or. Dans le détail, ces mesures concernent (i) la grande mine de zinc de Perkoa appartenant à la société *Nantou Mining Burkina Faso SA*, filiale du groupe canadien *Trevali mining*, (ii) la grande mine d'or de Yéou, de la société *Nordgold Yeou SA*, filiale du groupe russe *Norgold*; (iii) la petite mine d'or de Guiro, de la société *Komet Resources Afrique SA*, filiale du groupe canadien *Komet Resources* et (iv) la grande mine d'or de Kalsaka de la société *Balaji group mining Kalsaka (BGMK) SA*, filiale du groupe *Baladji*. Pour rappel, la société *Nantou Mining Burkina Faso*, qui exploitait la seule mine de zinc du pays, est en liquidation judiciaire depuis novembre 2022, à la suite d'une inondation meurtrière très médiatisée survenue le 16 avril 2022. S'agissant de la société *Nordgold Yeou*, elle aurait fourni un dossier incomplet pour le renouvellement de son permis expiré le 13 mars 2020. En ce qui concerne les sociétés *Komet Ressources Afrique* et *BGMK*, elles auraient notamment arrêté leurs activités sans autorisation de l'administration des mines pendant plus de 2 ans. L'ensemble de ces sites seront cédés à des repreneurs.

Les créances de la SONATER s'élèveraient à plus de 17 M EUR

Le 8 novembre 2023, lors du [Conseil des ministres](#), le ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, a fait une [communication](#) orale relative au recouvrement des créances de la Société nationale d'aménagement des terres et de l'équipement rural (SONATER). Pour rappel, la SONATER a été créée en 2014 dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement de la mécanisation agricole et de soutien au secteur hydraulique

(PDMA-SSH) initié en 2008. Dans le cadre de ses activités, la SONATER a mené plusieurs opérations de mise à disposition d'équipements agricoles à crédit au profit des producteurs à des prix subventionnés. Ces opérations auraient engendré des créances d'une valeur estimée à 11,6 Mds FCFA (17,7 M EUR) pour la SONATER, dont 65% de ce montant au titre de la subvention de l'Etat et 35% au titre des créances clients.

Côte d'Ivoire

Lancement du recensement des opérateurs et monographie des espaces et zones industriels

Le Programme national d'identification des opérateurs économiques et monographie des espaces et zones industriels en Côte d'Ivoire a été officiellement [lancé](#) le 3 novembre 2023 par la Société de gestion et de développement des infrastructures industrielles (SOGEDI), créée en 2022. Ce programme vise notamment la mise en place d'une plateforme numérique de données économiques, techniques et géoréférencées en temps réel, afin de contrôler l'ensemble des activités des zones industrielles du pays. L'initiative facilitera ainsi les formalités d'acquisition de terrains à usage industriel et permettra de disposer d'une base de données sur les espaces et opérateurs industriels sur le territoire ivoirien. Le programme s'inscrit dans la stratégie d'industrialisation du gouvernement pour développer ce secteur clé, qui représente 22% du PIB.

6^{ème} édition de la Journée Nationale du Partenariat

La 6^{ème} édition de la [Journée](#) nationale du Partenariat (JNP) a rassemblé des acteurs institutionnels et privés autour du thème "La responsabilité sociétale des entreprises pour une Côte d'Ivoire solidaire : quel partenariat Etat-secteur privé?". Organisée par le Comité de Concertation Etat-Secteur privé (CCESP), la



JNP 2023 a rassemblé environ 5000 participants. Une série de recommandations ont été faites à la clôture de l'événement, à savoir entre autres, (i) le renforcement du cadre réglementaire sur la RSE avec des incitations fiscales ou autres mesures en faveur des entreprises engagées dans une telle démarche (qui pourrait se traduire dans les critères d'attribution des marchés publics, des agréments, des permis d'exploitation minière...); (ii) La création d'un label RSE adapté aux réalités locales et en conformité avec les normes internationales et (iii) l'adoption d'un régime fiscal favorable au développement des filières vertes.

Gambie

22,5 M USD de l'OCI pour un projet dans le secteur de l'eau

L'entreprise publique en charge de l'eau et de l'électricité, la NAWEC, a signé un [accord de financement avec l'Organisation de la coopération islamique \(OCI\) pour un projet dans le secteur de l'eau](#). La signature a eu lieu après l'approbation du contrat par le Fonds Saoudien pour le Développement. Ce financement de 22,5 M USD, sous forme de dons, permettra notamment la construction d'une station de traitement d'eau, dotée de tous les équipements de maintenance et d'exploitation nécessaires (générateur de secours, un réservoir d'eau souterraine...). Elle comprendra également une salle de contrôle. Ce projet devrait permettre un meilleur accès à l'eau pour la population. Par ailleurs, il faut souligner la conférence de l'OCI qui doit se tenir à Banjul les 16 et 17 décembre prochains.

Guinée

Mission d'entreprises MEDEF International

Du 6 au 8 novembre 2023, la Guinée a accueilli une importante [délégation](#) d'entreprises

françaises du MEDEF International. Une mission historique par (i) sa taille (38 entreprises, 9 secteurs représentés ; (ii) les intervenants (3 présidents de groupes : *Africa Global Logistics* (AGL), Sogea-Satom et Matière ; 7 ministres guinéens et le Premier ministre mobilisés) ; (iii) son effet accélérateur des projets de coopération économique. On peut également noter entre autres la signature d'un contrat entre Matière SAS et l'Agence de gestion des Routes (Ageroute) et la signature d'un protocole d'accord entre IGN FI et le ministère de l'Urbanisme. S'agissant en particulier du contrat entre [Matière](#) SAS et l'Ageroute, il vise la construction de 14 ponts métalliques en zones rurales et la réhabilitation de 140 km de pistes en zones agricoles en Haute Guinée et en Guinée Forestière. Les investissements seront cofinancés par Bpi France et Ecobank Guinée. Pour la mise en œuvre du projet, Matière SAS sera accompagnée par l'entreprise locale IC Transport.

Mauritanie

L'or devient le premier produit d'exportation en 2022

Pour la première fois, en 2022, la valeur des exportations mauritaniennes d'or a dépassé celle du fer en valeur, l'or devenant ainsi le premier produit d'exportation du pays. Dans son [rapport annuel](#) 2022 publié en octobre dernier, le comité local de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) indique que les exportations d'or ont plus que doublé par rapport à 2021, pour atteindre 58 Mds MRU (1,5 Md USD). Ce chiffre, qui représente 41 % des exportations totales de la Mauritanie, s'explique par une hausse de 171% du volume d'or exporté à 15,6 tonnes en 2022. Outre la reprise des activités de la mine d'or Tasiast, exploitée par le canadien *Kinross Gold*, la hausse du volume exporté provient aussi de la vente massive d'or par la Banque centrale de Mauritanie. Parallèlement, les exportations de



minérai de fer ont baissé de 15,3% pour s'établir à 47,2 Mds MRU (1,2 Md USD), soit 33,4 % des exportations totales mauritaniennes. Le repli des exportations de fer est attribuable notamment à la baisse du cours international du fer, et ce, en dépit de la hausse des quantités exportées (12,7 M tonnes en 2021 contre 13,3 M de tonnes en 2022).

Rétablissement de l'éligibilité à l'AGOA

L'ambassadrice des Etats-Unis en Mauritanie, dans un [communiqué](#) du 31 octobre, [a annoncé la réintégration au 1^{er} janvier 2024](#) de la Mauritanie dans le programme AGOA (*African Growth and Opportunity Act*), suite aux progrès constatés sur les points d'inquiétudes des autorités étasuniennes. Pour rappel, ce programme de préférences commerciales permet l'exportation vers les Etats-Unis de plus de 1700 produits exemptés de droits de douane, tout en offrant un cadre de travail pour renforcer les capacités commerciales des pays concernés. Motivés par la persistance de l'esclavage et d'autres formes de travail forcé ainsi que par la répression continue des syndicats et militants anti-esclavagistes dans le pays, les Etats-Unis avaient décidé d'en exclure la Mauritanie début 2019. Pour rappel, au 1^{er} janvier 2024, l'éligibilité 4 autres pays d'Afrique Sub-Saharienne sera suspendue : l'Ouganda, le Niger, le Gabon et la République Centrafricaine.

Niger

Lancement de la revue des projets de développement

Le 3 novembre, il a été procédé au [lancement](#) d'une revue des projets de développement actifs. Cette revue doit permettre de faire un état des lieux de la contribution desdits projets au développement économique et social du pays, tout en jetant les bases du Programme de résilience pour la sauvegarde de la Patrie (PRSP). Ce programme, dont la gouvernance avait été précisée par décret au mois de septembre

2023, doit prendre le relai du Plan de Développement Economique et Social 2022-2026 : la vocation affichée est de permettre au pays de "recouvrer sa pleine indépendance". Cette revue mobilisera l'administration centrale, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers. Elle s'inscrit dans un contexte où la majorité des partenaires ont suspendu leurs financements, ce qui représente un manque à gagner d'environ 1,2 Md USD d'après les estimations de la Banque mondiale.

Sénégal

Komos Energy rachète les parts de BP sur le projet gazier Yaakar -Teranga

La compagnie pétrolière américaine *Kosmos Energy Ltd.* [a annoncé](#), le 6 novembre, l'augmentation de sa participation directe au projet gazier Yaakar-Teranga avec le rachat des parts (60%) de la compagnie britannique *British petroleum* (BP), sous réserve de l'approbation du gouvernement sénégalais. Avec désormais 90% des parts du projet (la compagnie nationale Petrosen détenant les 10% restant) *Kosmos* prendrait ainsi le contrôle du projet. [En phase d'exploitation, la part de Petrosen pourrait monter à 34%](#), celle de *Kosmos* baisser à 33% et un nouveau partenaire pourrait prendre 33% des parts. D'après le communiqué, *Kosmos* se fixe comme objectif d'accélérer le développement Yaakar-Teranga dans le but de répondre à la demande locale, émanant notamment des producteurs d'électricité et des industries locales, et une partie étant destinée à l'exportation. Le plan de développement envisagé du projet prévoit le transport par gazoduc du gaz jusqu'à la côte pour la demande locale et un navire flottant GNL pour les exportations. Une des plus grandes découvertes de gaz au monde avec des réserves évaluées à 25 000 Mds de pieds cube de gaz, Yaakar-Teranga devrait produire 550 M de pieds cube standard de gaz par jour.



15 M EUR additionnel de l'AFD pour l'organisation des JOJ de 2026

Le 6 novembre 2023, l'Agence française de développement (AFD) et l'Etat du Sénégal [ont signé](#) un accord de prêt de 9,8 Mds FCFA (15 M EUR) en appui au projet de réhabilitation et d'aménagement d'équipements sportifs du pays en vue des Jeux olympiques de la Jeunesse 2026. Ce financement, en complément d'un premier appui de 45 M EUR accordé en 2022, devrait permettre aux autorités sénégalaises de prendre en charge les coûts additionnels liés à la rénovation et à l'extension d'équipements. En particulier, la rénovation du stade Iba Mar Diop, une requalification de ses abords favorisant les opportunités économiques pour les activités informelles qui s'y développent ainsi que des infrastructures de proximité dans différents le "Grand Dakar".

chemisiers et vêtements pour enfants). L'usine occupera une superficie de 3,7 ha et devrait créer environ 2 000 emplois. À noter que ARISE IIP, la société gestionnaire de la PIA, est également en négociations avec la SFI pour un éventuel appui, à hauteur de 250 M EUR, pour soutenir le développement de 4 plateformes industrielles en Afrique subsaharienne, dont la PIA.

Togo

Le groupe Komar prévoit d'investir 25 M USD dans une usine de vêtements

Le groupe américain Charles Komar & Sons [prévoit](#) de lancer, d'ici fin 2023, la construction d'une usine de vêtements au sein de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA), via sa filiale sri-lankaise Star Garments Group (SGG). Le coût global du projet est estimé à 25 M USD. Il devrait bénéficier d'un financement de 15 M USD de la Société Financière Internationale (SFI), filiale du groupe de la Banque mondiale. La future unité de production se concentrera sur les activités de coupe, de couture et de finition en vue de la production de vêtements prêt-à-porter destinés à l'export (notamment des robes,

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar, Lomé et Niamey, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)